

AUTOEXPLOITATION JUVÉNILE

C'EST **PAS** CORRECT.

L'AUTOEXPLOITATION JUVÉNILE

Depuis quelques années, on observe une hausse marquée du nombre de cas signalés d'*autoexploitation juvénile*. Désignée par la presse anglaise sous le terme « sexting », cette forme d'exploitation se définit généralement comme le fait, pour une jeune personne, de créer et de transmettre ou de partager avec d'autres jeunes, par l'entremise d'Internet ou d'appareils électroniques, des photos ou des vidéos à caractère sexuel. L'*autoexploitation juvénile* se fait généralement par échange de photos ou de vidéos au moyen d'un téléphone cellulaire, d'une application de messagerie (appareils iPhone, BlackBerry, Android), d'un réseau social, etc.

En consultation avec des enseignants, des policiers, des procureurs de la Couronne, des spécialistes du développement de l'enfant et des psychologues, le **Centre canadien de protection de l'enfance** a créé deux guides sur la prise en charge des incidents d'autoexploitation juvénile : un guide pour les écoles et un autre pour les familles.

GUIDES POUR LES ÉCOLES ET LES FAMILLES

Objectifs du **Guide pour les écoles** :

- sensibiliser les écoles;
- proposer aux écoles un cadre d'intervention pour faire face aux incidents d'*autoexploitation juvénile*;
- limiter la circulation des photos/vidéos de la jeune victime;
- limiter les effets négatifs de tels incidents pour l'école et la société;
- lutter contre la banalisation de l'*autoexploitation juvénile* et la fausse idée répandue parmi les jeunes que cette pratique est inoffensive.



Objectifs du **Guide pour les familles** :

- donner aux familles des conseils pratiques pour soutenir leur enfant et faire face à la situation;
- réduire l'impact négatif que cette situation pourrait avoir sur les jeunes et leurs familles;
- aider les familles à prévenir la participation de leur enfant à ce genre d'activité;
- donner aux familles des conseils sur la manière de limiter autant que possible la circulation d'images à caractère sexuel de leur enfant.

Téléchargement gratuit au https://cyberaide.ca/autoexploitation_juvenile

Ces guides aideront les écoles et les familles à faire face à des incidents d'*autoexploitation juvénile* et à prendre des mesures efficaces pour prévenir de tels incidents.

Pour commander la version intégrale du guide, au coût de 35 \$, passez au https://cyberaide.ca/autoexploitation_juvenile ou téléphonez à [Cyberaide.ca](https://cyberaide.ca) sans frais au 1-866-658-9022.

« CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE » et « Autoexploitation juvénile » sont tous deux utilisés comme marques de commerce du Centre canadien de protection de l'enfance inc. Les guides ont un caractère strictement informatif et ne sauraient se substituer à un avis juridique. Les images représentent des mannequins et servent à illustrer le texte.

Avec le soutien de : 



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™
Aider les familles. Protéger les enfants.